

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 125 (2011)

Artikel: Sion, Sous-le-Scex (VS) II : habitats et nécropoles du néolithique et de l'âge du bronze
Autor: Honegger, Matthieu / David Elbiali, Mireille / Eades, Suzanne
Kapitel: 4: Typologie du mobilier des horizons inférieurs
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. TYPOLOGIE DU MOBILIER DES HORIZONS INFÉRIEURS

L'objectif principal de la fouille du sondage profond portant sur la séquence inférieure (Néolithique ancien au Bronze ancien) était de compléter la séquence chrono-culturelle valaisanne à l'aide d'une stratigraphie couvrant une grande partie du Néolithique et venant combler les lacunes chronologiques connues dans les années 1980 et existant encore aujourd'hui. Nous avons déjà vu que cet objectif risquait d'être partiellement contrarié par les difficultés de lecture de la séquence menant à certaines incertitudes. De plus, les très nombreuses fosses et structures creusées à toutes les époques ont contribué à des mélanges entre couches. Comme cela avait déjà été suggéré, le site ne livre vraisemblablement pas des ensembles très homogènes sur le plan culturel³⁷. Nous débuterons donc l'analyse par une évaluation du degré de mélange entre les couches pour bien identifier où se posent les problèmes les plus aigus. Ce n'est qu'ensuite que l'étude du mobilier sera menée plus en détail, en tenant compte bien sûr de la stratigraphie, mais aussi des éléments typologiques les plus caractéristiques sur le plan chrono-culturel.

Sériation stratigraphique des éléments chronotypologiques

De manière générale, le mobilier récolté n'est pas très abondant et assez fragmenté, notamment la céramique ; le contexte sédimentaire dynamique avec sa charge importante en pierres étant en partie responsable de cette situation. Par ailleurs, le site a révélé peu de fosses-dépotoirs où l'on aurait pu s'attendre à retrouver quelques vases ou grands tessons mieux protégés des facteurs de destruction. Néanmoins, l'analyse de la répartition stratigraphique du mobilier à valeur typologique fournit des indications chronologiques intéressantes. On relèvera encore que les couches attribuées au Néolithique ancien (couches 22, 24 et 26a) n'ont malheureusement pas livré de mobilier archéologique, seuls des ossements de faune viennent compléter les quelques structures identifiées dans ces niveaux. De même, la couche 9 attribuée au Bronze ancien ne contenait pas de tessons caractéristiques, ce qui nous a conduit à retenir ici uniquement les couches 10 à 18.

Ayant déjà pu dresser le tableau général de la succession des occupations, il est possible de présenter succinctement les contextes culturels devant correspondre à chaque période :

- l'intervalle 4700-4100 av. J.-C. (couches 16-18, éventuellement 19) est assimilé, au niveau de la céramique, à l'horizon anciennement nommé Proto-Cortailod³⁸ qui subit depuis une confusion d'appellation résultant de tentatives de redéfinition des faciès rhodaniens du 5^e millénaire, selon une approche culturelle traditionnelle³⁹.

37. BAUDAIS *et al.* 1989-1990.

38. PÉTREQUIN *et al.* 1985.

39. BEECHING *et al.* 1997, DENAIRE *et al.* 2011.

Les jarres en forme de tonneau dominant cet ensemble ; elles présentent souvent une association caractéristique d'anses et de mamelons. Ce style, propre à la moitié nord de la vallée du Rhône, peut s'accompagner en Valais de quelques éléments issus du nord de l'Italie, comme c'est le cas à Sous-le-SceX et à Saint-Léonard/Sur-le-Grand-Pré, qui ont tous deux livré un tesson de vase à bouche carrée⁴⁰. Les couches 16 et 17 du sondage profond, inscrites dans la seconde moitié du 5^e millénaire, livrent également quelques éléments en roche tenace polie, dont la présence est à mettre en relation avec la proximité des tombes Chamblandes⁴¹. Il s'agit d'une lame de hache perforée et de deux masses plates, dont l'une n'a pas été entièrement perforée (fig. 38).

		1750 1600	3200 2800	4100 3300				4700 4100		
		10	11	12	13	14	15	16	17	18
fond plat		2								
dégraissant micacé		3				1	4			
cordons digités		3	2							
cordons lisses		2	1	2	1					1
languette			1		2					
fond aplati				1		1	4			
décor en grain de riz			1							
vase caréné		2	2	3		1				
mamelon perforé			2	2	2					
assiette / écuelle		1	4	4	3	2	2	1		
assiette à rebord		1	2	1	4	3		1		
cannelures		2		8	5		1			
profil en S					1	1	1	1		
épaulement			2	3	1					
mamelon		1	3	6	8	7	6	12	8	1
vase à bouche carrée								1		
anse							1	4	5	1
barette multiforée			1					1		
masse plate								1	1	
hache perforée									1	

40. BAUDAIS *et al.* 1989-1990.

41. THIRAULT 2007.

Figure 24. Sériation stratigraphique des principaux éléments typologiques découverts dans le sondage profond de Sous-le-SceX, dans les couches 10 à 18 (Bronze ancien au Néolithique moyen I).

- En Valais, une influence chasséenne assez prononcée intervient à un moment qui n'est pas daté très précisément, mais qui doit se situer quelque part entre les 42^e et 39^e siècles av. J.-C. Elle est particulièrement bien représentée à Saint-Léonard/Sur-le-Grand-Pré et se manifeste aussi à Sion/Petit-Chasseur I-IV. Bien visible au niveau de l'industrie lithique taillée grâce à la présence de lamelles débitées par pression et d'une gamme d'outils caractéristiques du Chasséen méridional⁴², elle est également perceptible au niveau du mobilier céramique, notamment par la présence d'assiettes à rebord ou à marli, parfois décorées d'incisions à cuit, comme c'est le cas à Saint-Léonard⁴³. Cette phase est suivie d'une période de régionalisation où se développent deux faciès successifs du Cortaillod (Petit-Chasseur puis Saint-Léonard). Mais cette succession et les liens entretenus entre ces entités culturelles ne sont pas encore très clairs et mériteraient d'être étayés par d'autres découvertes, notamment la phase du Cortaillod du Petit-Chasseur, reconnue uniquement sur le site éponyme et dont la pertinence serait à reconsidérer. A Sous-le-Scex, la pauvreté en mobilier et les problèmes stratigraphiques ne permettent pas d'apporter d'éléments nouveaux sur cette question, même si l'on sait que la strate concernée par cet épisode est la couche 15, dont les trois tombes en pleine terre qui lui ont été rattachées sont datées entre 4100 et 3800 av. J.-C. Tout au plus, peut-on relever la présence de deux barettes multiforées et d'assiettes à rebord, dont certaines doivent résulter d'occupation remontant à cette époque mais qui pourraient aussi évoquer le Cortaillod de type Saint-Léonard.
- la période comprise entre 3700 et 3300 av. J.-C. (couches 12-14) est attribuable au Cortaillod de type Saint-Léonard, dont la céramique est caractérisée par des décors à cannelures verticales ou en grain de riz, ainsi que des formes comme des marmites, des jarres et des assiettes pouvant présenter un épaulement⁴⁴.
- le Néolithique final de Sous-le-Scex se situe entre 3200 et 2800 av. J.-C. (couche 11), un horizon particulièrement mal connu en Valais central, même si le dolmen MXII du Petit-Chasseur et le site du Château-de-la-Soie apportent quelques informations sur certains aspects de la typologie du mobilier⁴⁵. Une pâte plus grossière, la présence de cordons et l'aplatissement du fond des jarres constituent quelques éléments, relativement ubiquistes à cette époque en Valais central. En Bas Valais par contre, la situation est différente comme le montre le Néolithique final de Barmaz I à Collombey-Muraz où les influences du Léman et du Plateau sont plus marquées, alors que les fonds plats propres au Valais central sont inconnus⁴⁶.
- la dernière phase correspond au Bronze ancien et se situe entre 1750 et 1600 av. J.-C. (couches 9 et 10) ; elle est bien connue grâce aux nombreuses découvertes valaisannes rattachées à la culture du Rhône⁴⁷. A Sous-le-Scex, le peu de vestiges nous conduit à ne retenir que quelques caractères très généraux, comme le dégraissant grossier et généralement micacé, les fonds plats et les cordons impressionnés.

En tout, l'ensemble de la céramique trouvée dans le sondage profond regroupe 195 tessons présentant des critères typologiques discriminants ou supposés l'être, auquel il faut ajouter 99 bords peu caractéristiques. Les tessons ont été regroupés dans le catalogue par type de décor ou en fonction de leur morphologie, le tout présenté selon un ordre chronologique (fig. 30). Pour la sériation stratigraphique, nous avons retenus 18 types de décor/formes jugés caractéristiques. Ceux-ci seront discutés en détail plus loin car ici l'important est de disposer rapidement d'une vision de la cohérence de la séquence archéologique. Ont été ajoutés à cette sériation deux types d'objets en roche tenace polie, soit des masses ou haches perforées, caractéristiques du Néolithique moyen I. Enfin, dans un souci de clarté, les couches archéologiques ont été distinguées selon leur appartenance chrono-culturelle, soit le Néolithique moyen I (couches 16 à 18, 4700-4100 av. J.-C.), le Néolithique moyen II de type Saint-Léonard (couches 12 à 15, 3700-3300 av. J.-C.) auquel s'ajoute un épisode difficile à

42. HONEGGER 2002.

43. WINIGER 2009.

44. WINIGER 2009.

45. BAUDAIS *et al.* 1989-1990, BAUDAIS 1995.

46. HONEGGER 1995.

47. DAVID ELBIALI 2000.

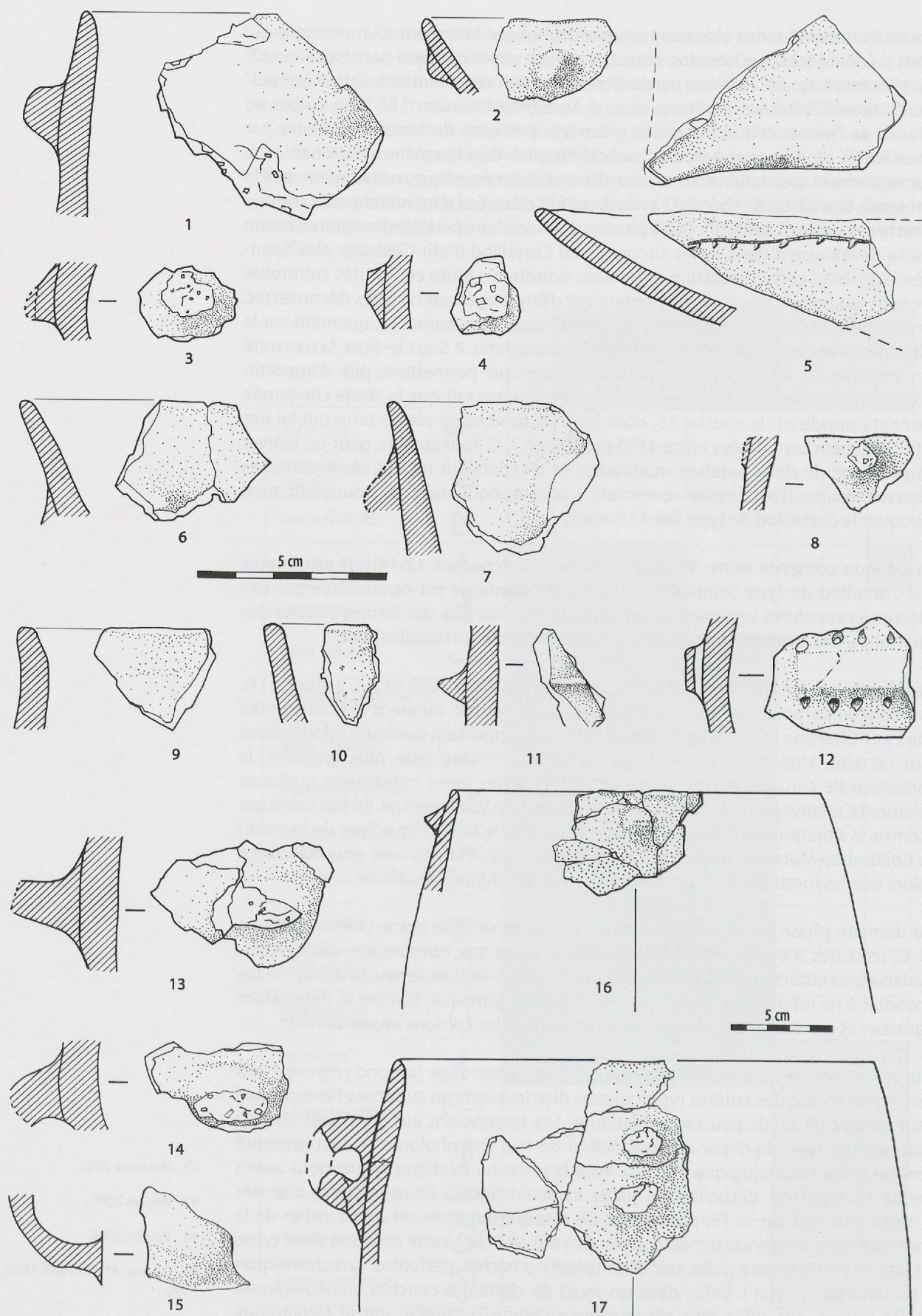


Figure 25. Céramique du Néolithique moyen I (4700-4100 av. J.-C.). 1-4, 6-8 et 16. Tessons avec mamelon (couches 15 à 18) ; 5. Fragment de vase à bouche carrée (couche 16b) ; 9-10. Bords (couches 16a-16b) ; 13-15 et 17. Anses (couche 17). Ech : 2/3 sauf pour 16-17.

distinguer en stratigraphie et qui correspond à l'implantation des trois tombes en pleine terre (couche 15, 4100-3800 av. J.-C.), le Néolithique final (couche 11, 3200-2800 av. J.-C.) et enfin le Bronze ancien (couches 9-10, 1750-1600 av. J.-C.).

La sériation montre dans l'ensemble une image assez cohérente, même si des mélanges entre couches sont attestés (fig. 24). En effet, en ayant vérifié une ultime fois l'attribution stratigraphique de tous les tessons, il s'avère que le résultat est meilleur que la première sériation publiée auparavant⁴⁸. On constate ainsi que les couches du Néolithique moyen I (couches 16 à 18) sont plutôt bien isolées des strates supérieures. Le problème est un peu plus épineux au-dessus, comme l'on pouvait si attendre. En effet, dans les niveaux du Néolithique moyen II (couches 12 à 15) sont présents quelques éléments du Néolithique final, mais seulement dans les niveaux sommitaux (couches 12-13). Finalement, ce sont surtout les couches 10 et 11 qui sont réellement problématiques avec la présence de tessons du Bronze ancien, du Néolithique final et du Néolithique moyen II. Cela peut s'expliquer par le fait que ces strates sont peu épaisses et ont pu être difficiles à individualiser durant la fouille, auquel s'ajoute le remontage de mobilier entraîné par le creusement de fosses. Quant au problème de corrélation stratigraphique entre l'aval et l'amont du site, celui-ci touche surtout les couches 12 à 15, à l'intérieur de la séquence du Néolithique moyen II et semble avoir eu peu d'incidence en dehors de ces trois couches. Il ressort donc une image assez positive au niveau de la cohérence chrono-culturelle de la séquence, mais il faut cependant tempérer un peu ce constat par le fait que le mobilier est peu abondant et de ce fait d'une contribution relativement maigre à l'enrichissement de nos connaissances sur le Néolithique valaisan.

Céramique

Néolithique moyen I (couches 16 à 18)

Cet horizon, contemporain de la nécropole en cistes de type Chamblandes (4700-4100 av. J.-C.) livre un petit ensemble homogène où dominant, comme c'est le cas pour le Néolithique moyen I du Valais et du Plateau suisse, des tessons munis d'anses en boudin ou en ruban, accompagnés de mamelons, le tout sur des formes cylindriques ou bombées (fig. 25). Les surfaces sont lissées et la pâte de la céramique est beige, brun à gris avec un dégraissant bien visible, qui semble essentiellement cristallin. Selon une synthèse récente, on ne connaît presque rien sur le début du Néolithique moyen I en Suisse occidentale, soit entre 4800 et 4400 av. J.-C., les rares ensembles à disposition étant trop réduits⁴⁹. L'essentiel de nos connaissances sur cette période repose sur les ensembles datés entre 4400 et 4000 av. J.-C. Même si les dates de certaines tombes remontent plus haut dans le temps, l'ensemble céramique provenant des couches 16 à 18 évoque plutôt des séries postérieures à 4400 av. J.-C. Il est d'ailleurs légitime de se demander quel est le lien entre les quelques tessons récoltés et les sépultures : restes fragmentés de dépôt de céramique près des tombes ? Activités diverses en lien plus ou moins étroit avec la nécropole, d'où résulte quelques vestiges ? Il est difficile de répondre car les quantités d'artefacts ne sont pas très abondantes, mais comme le suggère la répartition de tous les vestiges en stratigraphie, il est possible qu'une partie du matériel provienne plutôt du sommet de la séquence.

Les mamelons sont situés relativement bas sur la panse, ce qui les rapproche de l'ensemble d'Egolzwil (Lucerne) daté vers 4400-4250 av. J.-C.⁵⁰. Les anses quant à elles ne permettent pas de préciser les attributions chrono-culturelles. Par contre, trois éléments typologiques sont particulièrement intéressants. Le premier, qui n'avait pas été relevé lors de l'étude préliminaire⁵¹ est un très petit tesson portant un cordon

48. HONEGGER 2007, fig. 7, p. 260.

49. DENAIRE *et al.* 2011.

50. DENAIRE *et al.* 2011, p. 38.

51. BAUDAIS *et al.* 1989-1990.

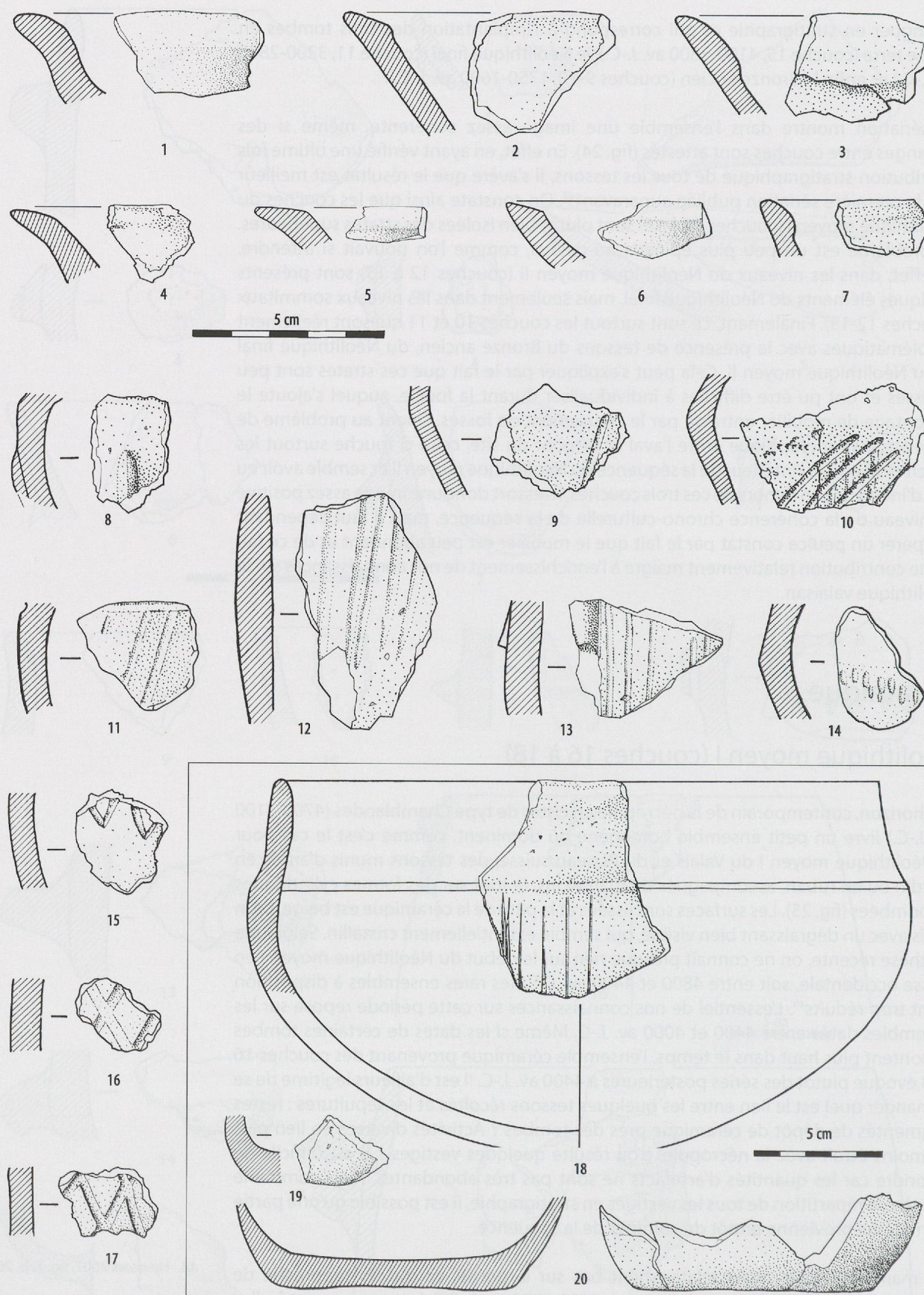


Figure 26. Céramique du Néolithique moyen II (Cortailod de type Saint-Léonard, 3700-3300 av. J.-C.). 1-7. Ecuellen à épaississement/aplatissement interne (couches 10 à 16) ; 8. Barette verticale (couche 13a) ; 9-18. Décors en cannelures verticales ou obliques, simples, en chevrons ou en croisée (couches 10 à 15) ; 19. Fonds aplatis (couches 12 et 14). Ech : 2/3 sauf pour 18-20.

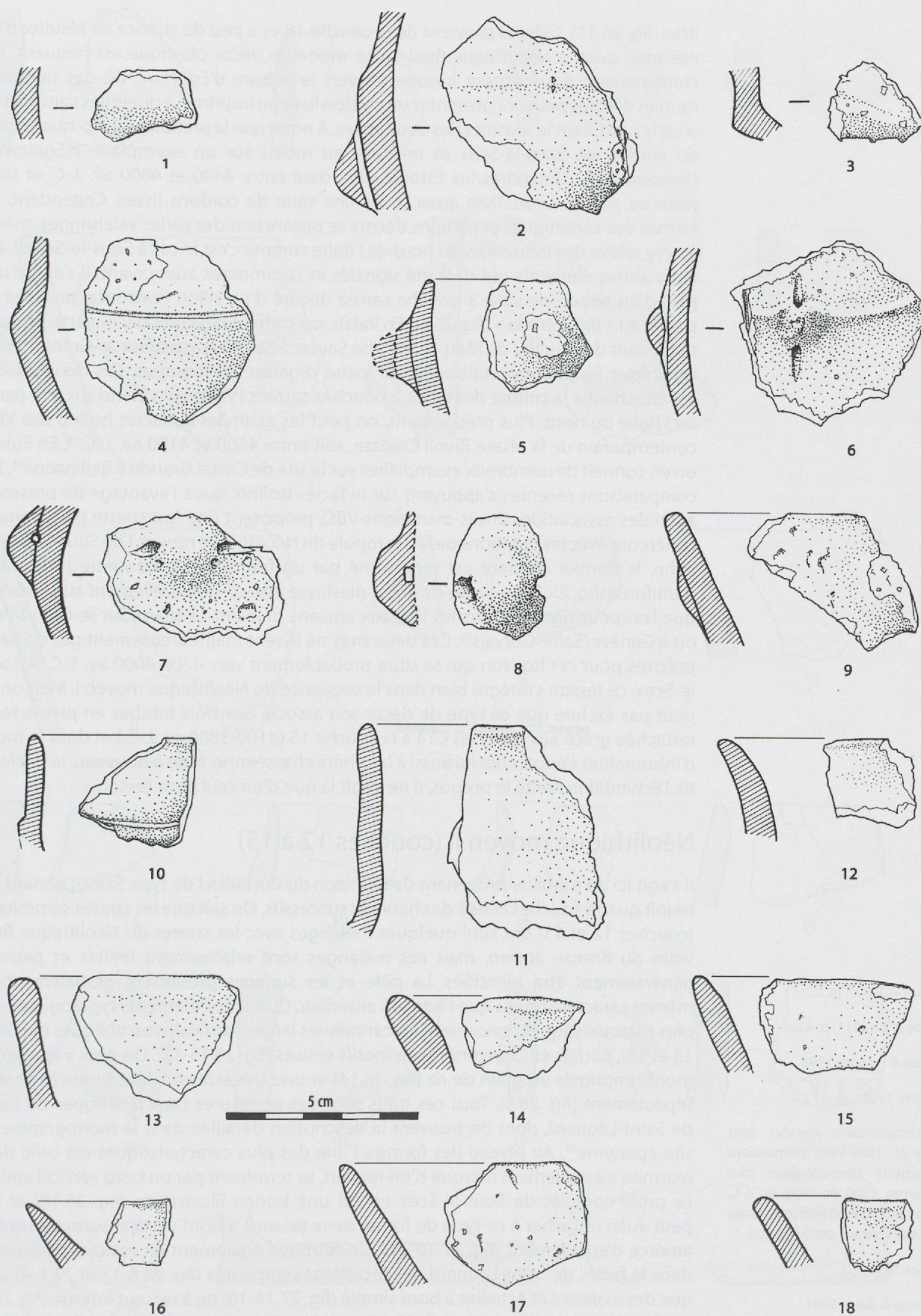


Figure 27. Céramique du Néolithique moyen II (Cortaillois de type Saint-Léonard, 3700-3300 av. J.-C.). 1-4. Panses carénées (couches 9, 10 et 12) ; 1 et 5-9. Mamelons perforés ou non (couches 11 à 13) ; 10-11. Bords à épaulement (couches 12-13a) ; 12-13. Bords (couches 12, fosse T6) ; 14-18. Bords d'éuelles (couches 12-13). Ech : 2/3.

lisse (fig. 25.11). Celui-ci provient de la couche 18 et a peu de chance de résulter d'un mélange avec le Néolithique final où ce mode de décor plastique est fréquent. Les comparaisons nous situent à nouveau vers la culture d'Egolzwil, où des marmites munies d'anses peuvent présenter un cordon lisse ou imprimé, à quelques centimètres sous le bord, liant le sommet des deux anses. A noter que la section pseudo-triangulaire du cordon de Sous-le-Scsex se retrouve au moins sur un exemplaire d'Egolzwil⁵². L'ensemble de Simandres/les Estournelles, daté entre 4400 et 4000 av. J.-C. et situé juste au sud de Lyon, livre aussi toute une série de cordons lisses. Cependant, les formes des céramiques et certains décors se distancient des séries valaisannes, même si on y relève des influences du nord de l'Italie comme c'est le cas à Sous-le-Scsex⁵³. Les deux autres éléments ont déjà été signalés et commentés auparavant. Il s'agit d'une part d'un tesson de vase à bouche carrée décoré d'un sillon horizontal ponctué de points en « filo spinato » (fig. 25.5). En Valais, on connaît déjà une découverte similaire provenant des fouilles de Marc-Rodolphe Sauter à Saint-Léonard/Sur-le-Grand-Pré, où un unique fragment portait un décor incisé organisé en métopes. Ces deux tessons se rattachent à la culture des vases à bouches carrées (VBQ) qui s'étend sur une partie de l'Italie du nord. Plus précisément, on peut les assimiler au faciès Isolino des VBQ, contemporain de la phase Rivoli Chiozza, soit entre 4600 et 4100 av. J.-C.⁵⁴. En Suisse, on en connaît de nombreux exemplaires sur le site de Castel Grande à Bellinzzone⁵⁵. Les comparaisons récentes s'appuyant sur le faciès Isolino, qui a l'avantage de présenter aussi des associations anses-mamelons-VBQ, proposent une fourchette parfaitement cohérente avec les datations de la nécropole du Néolithique moyen I de Sous-le-Scsex⁵⁶. Enfin, le dernier élément est représenté par un fragment de baguette horizontale multiforme (fig. 25.12), un type de décor plastique associé habituellement au Chasséen, que l'on peut signaler dans les niveaux anciens de Saint-Léonard/Sur-le-Grand-Pré⁵⁷ ou à Genève/Saint-Gervais⁵⁸. Ces deux sites ne livrent malheureusement pas de dates précises pour cet horizon qui se situe probablement vers 4200-4000 av. J.-C. A Sous-le-Scsex, ce tesson s'intègre bien dans la séquence du Néolithique moyen I. Mais on ne peut pas exclure que ce type de décor soit associé aux trois tombes en pleine terre, rattachée grâce aux analyses C14 à la couche 15 (4100-3800 av. J.-C.) et dont le mode d'inhumation s'apparente lui aussi à la sphère chasséenne. Mais à nouveau, la faiblesse de l'échantillon limite le propos, il ne s'agit là que d'un seul petit tesson...

Néolithique moyen II (couches 12 à 15)

Il s'agit ici du mobilier provenant de l'horizon du Cortailod de type Saint-Léonard qui réunit quatre couches liées à des habitats successifs. On sait que les strates sommitales (couches 12 et 13) ont subi quelques mélanges avec les strates du Néolithique final, voire du Bronze ancien, mais ces mélanges sont relativement limités et peuvent généralement être identifiés. La pâte et les surfaces présentent globalement les mêmes caractéristiques que l'horizon antérieur. Quant aux éléments typologiques, les plus caractéristiques concernent les cannelures larges, verticales ou obliques (fig. 26.9-13 et 18), parfois en chevrons ou en motifs croisés (fig. 26.15-17). On peut y ajouter les motifs imprimés en grain de riz (fig. 26.14) et une barrette verticale située juste sous l'épaule (fig. 26.8). Tous ces traits sont des signatures caractéristiques du faciès de Saint-Léonard, dont on trouvera la description détaillée dans la monographie du site éponyme⁵⁹. Au niveau des formes, l'une des plus caractéristiques est celle de la marmite à épaule marquée d'un ressaut, se terminant par un bord vertical aminci. Le profil complet de Sous-le-Scsex en est une bonne illustration (fig. 26.18) et l'on peut aussi rattacher à ce type de forme deux tessons à bord vertical surmontant une amorce d'épaule (fig. 27.10-11). On retrouve également en relative abondance dans le faciès de Saint-Léonard des récipients segmentés (fig. 26.8-11 et 27.1-4) ainsi que des assiettes et écuelles à bord simple (fig. 27.14-18) ou à ressaut interne (fig. 26.1-7). Ces éléments attesteraient de l'héritage chasséen qui a participé à la formation de ce groupe culturel centré sur le Valais, mais dont on commence à avoir des indices de la présence plus au sud, en Tarentaise⁶⁰. Parmi les pièces peu fréquentes, on signalera

52. DE CAPITANI 2007, pl. I.2.

53. DENAIRE *et al.* 2011, p. 42.

54. BAGOLINI & PEDROTTI 1998.

55. CARAZZETTI 1986.

56. Les comparaisons menées dans BAUDAIS *et al.* 1989-1990 proposaient une fourchette chronologique plus récente, entre 4200 et 3900 av. J.-C. mais ne faisaient pas référence au faciès d'Isolino, mal connu à cette époque.

57. WINIGER 2009.

58. HONEGGER & SIMON 1991.

59. WINIGER 2009.

60. REY 2007.

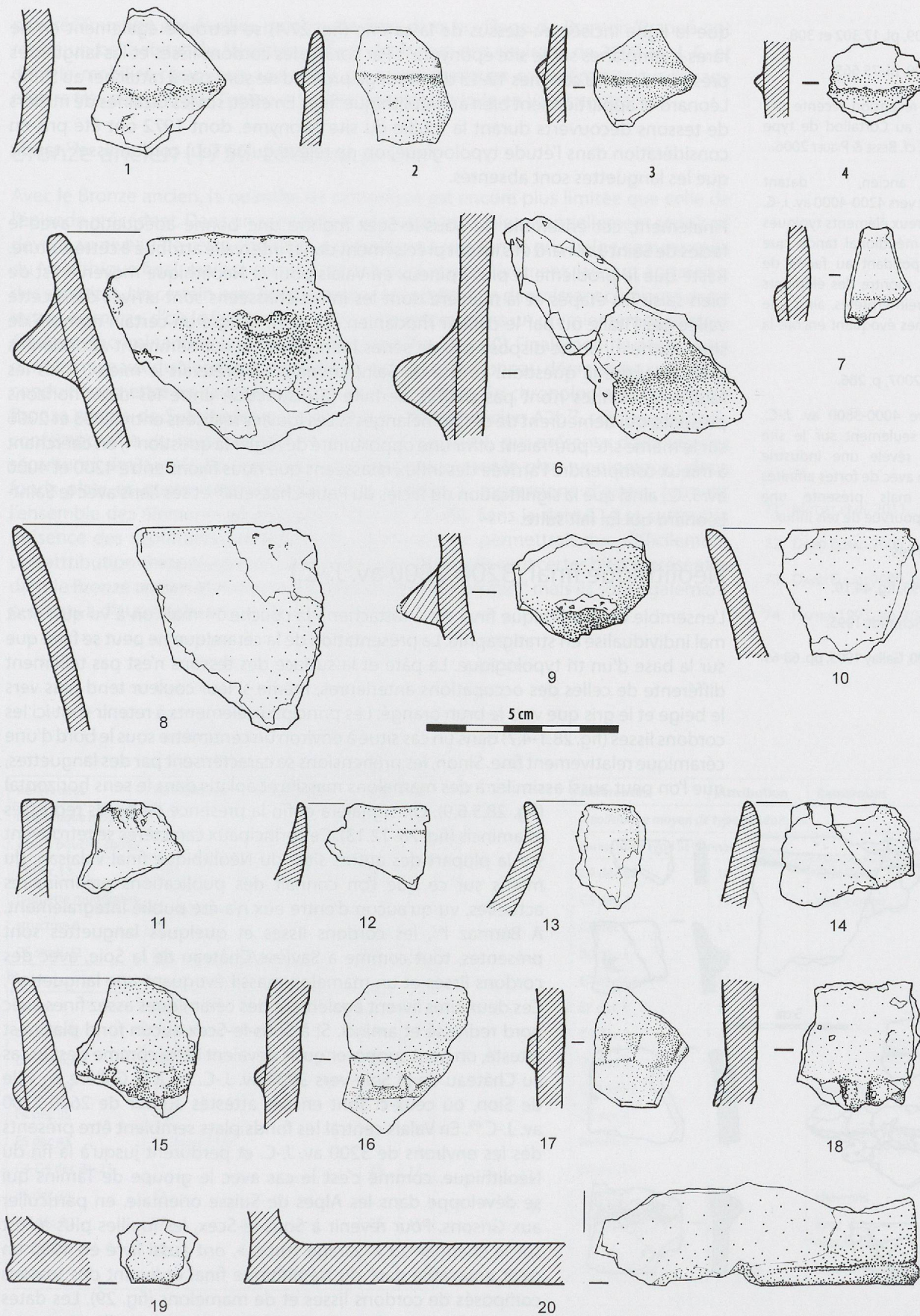


Figure 28. Céramique du Néolithique final (3200-2800 av. J.-C.) et du Bronze ancien (1750-1600 av. J.-C.) du sondage profond de Sous-le-Scex. 1-4, 7.. Cordons lisses (couches 10 à 13a) ; 5-6, 9. Languettes de préhension (couches 11 à 13) ; 8, 10-14. Bords (couche 10). 15-18. Cordons impressionnés (couches 10-11) ; 19-20. Fonds plats (couche 10). Ech : 2/3.

61. WINIGER 2009, pl. 17.302 et 308.

62. WINIGER 2009, pl. 75.665.

63. Pour une recension récente des sites attribués au Cortailod de type Saint-Léonard, cf. BESSE & PIGUET 2006.

64. L'un, ancien, datant probablement vers 4200-4000 av. J.-C. livre de nombreux éléments typiques du Chasséen méridional tandis que l'autre, correspondant au faciès de Saint-Léonard, montre des éléments originaux ou réinterprétés, ainsi que quelques formes évoquant encore la phase initiale.

65. MARIÉTHOZ 2007, p. 266.

66. Daté entre 4000-3800 av. J.-C., il est connu seulement sur le site éponyme, et révèle une industrie lithique taillée avec de fortes affinités chasséennes mais présente une céramique dépourvue de tels influx.

67. HONEGGER 1995.

68. BAUDAIS 1995, fig. 44.19.

69. BAUDAIS & Schmidt 1995.

70. BRUNIER 1990, Gallay 1995, pp. 68-69.

que la ligne incisée au-dessus de la carène (fig. 27.4) se retrouve également en de rares exemplaires sur le site éponyme⁶¹. Par contre, les cordons lisses et les languettes présents dans les couches 12-13 du sondage profond ne sont pas à rattacher au Saint-Léonard et appartiennent bien au Néolithique final. En effet, sur les dizaines de milliers de tessons découverts durant la fouille du site éponyme, dont 1972 ont été pris en considération dans l'étude typologique, on ne relève qu'un seul cordon lisse⁶² tandis que les languettes sont absentes.

Finalement, cet ensemble de Sous-le-Scex montre une bonne adéquation avec le faciès de Saint-Léonard et s'inscrit précisément dans l'intervalle attribué à cette culture. Reste que le problème le plus épineux en Valais pour le Néolithique moyen II est de bien saisir les étapes et la manière dont les influx chasséens sont arrivés dans cette vallée par l'Italie ou par le couloir rhodanien. En effet, malgré un certain nombre de sites connus⁶³, on ne dispose pas de séries bien datées et suffisamment abondantes pour résoudre la question. Le site de Saint-Léonard s'y prêterait le mieux, mais les fouilles anciennes n'ont pas permis de faire la distinction entre les deux horizons présents, qui demeurent de ce fait mélangés⁶⁴. Les fouilles réalisées entre 2003 et 2006 sur le même site pourraient offrir une opportunité de régler la question⁶⁵, en cherchant à mieux comprendre l'arrivée des influx chasséens que nous fixons entre 4200 et 4000 av. J.-C., ainsi que la signification du faciès du Petit-Chasseur⁶⁶ et ses liens avec le Saint-Léonard qui lui fait suite.

Néolithique final (3200-2800 av. J.-C.)

L'ensemble du Néolithique final est à rattacher à la couche 11 mais on a vu qu'il était mal individualisé en stratigraphie. La présentation de la céramique ne peut se faire que sur la base d'un tri typologique. La pâte et la surface des tessons n'est pas tellement différente de celles des occupations antérieures, même si leur couleur tend plus vers le beige et le gris que vers le brun orangé. Les principaux éléments à retenir sont ici les cordons lisses (fig. 28.1-4.7) dans un cas situé à environ un centimètre sous le bord d'une céramique relativement fine. Sinon, les préhensions se caractérisent par des languettes, que l'on peut aussi assimiler à des mamelons massifs et aplatis dans le sens horizontal

(fig. 28.5.6.9). On signalera enfin la présence de bords redressés et amincis (fig. 28. 12.13). Ces principaux caractères se retrouvent sur la plupart des autres sites du Néolithique final valaisan, du moins sur ce que l'on connaît des publications préliminaires actuelles, vu qu'aucun d'entre eux n'a été publié intégralement. A Barmaz I⁶⁷, les cordons lisses et quelques languettes sont présentes, tout comme à Savièse/Château de la Soie, avec des cordons lisses et un mamelon massif évoquant une languette⁶⁸. Ces deux sites livrent également des céramiques assez fines avec bord redressé et aminci. Si à Sous-le-Scex aucun fond plat n'est attesté, on peut supposer qu'ils devaient l'être comme c'est le cas au Château de la Soie vers 3000 av. J.-C. ou à la Gillière en ville de Sion, où ceux-ci sont encore attestés autour de 2600-2300 av. J.-C.⁶⁹. En Valais central les fonds plats semblent être présents dès les environs de 3200 av. J.-C. et perdurent jusqu'à la fin du Néolithique, comme c'est le cas avec le groupe de Tamins qui se développe dans les Alpes de Suisse orientale, en particulier aux Grisons. Pour revenir à Sous-le-Scex, les fouilles plus à l'est sur le chantier du « Garage Turbo », ont aussi livré en 1990 un petit ensemble daté du Néolithique final et livrant des tessons composés de cordons lisses et de mamelons (fig. 29). Les dates disponibles ne sont pas tout à fait convergentes, l'une se situe autour de 3000 av. J.-C. comme dans le sondage profond, tandis que l'autre tend plutôt vers les environs de 2500 av. J.-C.⁷⁰. Enfin,

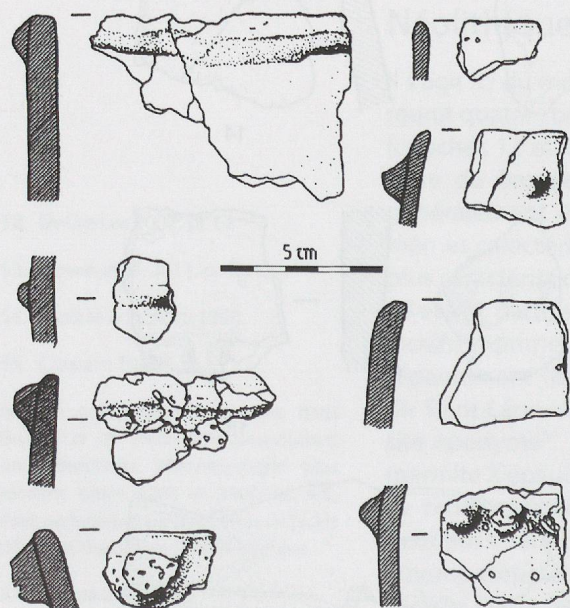


Figure 29. Céramique du Néolithique final trouvée en 1990 à Sous-le-Scex sur le chantier du « Garage Turbo » (d'après BRUNIER 1990, fig. 7, p. 229).

plus récemment, des fouilles proches de Sion dans le village de Bramois/Pranoé ont révélé un bel habitat du Néolithique final daté aussi des environs de 3000 av. J.-C. et dont le mobilier céramique apportera peut-être quelques compléments sur l'image encore très partielle que l'on peut se faire de cette période en Valais central⁷¹.

Bronze ancien (1750-1600 av. J.-C.)

Avec le Bronze ancien, la quantité de céramique est encore plus limitée que celle de l'épisode précédent. Dans un sens, cela confirme bien le rôle essentiellement sépulcral dévolu au niveau de cette époque. La céramique a une teinte gris-beige comme celle du Néolithique final, mais sa surface est traitée plus grossièrement, laissant apparaître des aspérités. Un certain nombre de tessons présentent un dégraissant composé entre autres de micas, d'où le fait que ce critère a été retenu dans un premier temps comme élément discriminant sur le plan chronologique (fig. 24 et 30). Finalement, la découverte dans les niveaux du Néolithique moyen de quelques tessons au dégraissant similaire a conduit à remettre en cause la pertinence de ce critère. En chronologie, la couche du Bronze ancien de Sous-le-Scex se rattache au Bronze ancien A2b⁷², soit une période contemporaine du niveau funéraire du Petit-Chasseur I, qui présente d'ailleurs des sépultures similaires⁷³. La céramique est assez pauvre sur le plan typologique : deux fonds plats et quatre tessons munis d'un cordon à impressions digitées forment l'ensemble des éléments typologiques (fig. 28. 15-20). Sans la date C14 et surtout la présence des sépultures, cet ensemble céramique ne permettrait que difficilement une attribution chronologique. Les cordons impressionnés sont certes bien représentés dans le Bronze ancien et notamment dans sa seconde moitié⁷⁴ mais ils sont également présents à d'autres phases de l'âge du Bronze.

71. MOTTET *et al.* 2011.

72. DAVID ELBIALI 2000, pp. 315-317.

73. DAVID ELBIALI 2000, pp. 277-279.

74. HAFNER 1995, pp. 101-122.

Références	Attribution	Remarques	Fig.	No
<i>Néolithique moyen I</i>				
vase à bouche carrée				
E7 déc 13	16b		25	5
baguette multiforée				
structure 6	11			
C5 strati 22	16a		25	12
anse				
D3 déc 6	15			
D4 déc 19	16			
D7 déc 63	16a			
B5 déc 29	16a		25	13
F4 déc 35	16b			
E5 déc 43	17 (fossé T13)			
C4-D4 déc 21-23	17		25	17
B5 déc 34	17			
D4 déc 20	17		25	15
C7 déc 63	17		25	14
E4 déc 42	18			

Références	Attribution	Remarques	Fig.	No
<i>Néolithique moyen de type St-Léonard</i>				
cannelures type St-Léonard				
C9 déc 62	10	croisillons	26	16
C3 déc 4	10	avec carène	26	9
C3 déc 1	11			
B6 déc 3	12		26	13
E7 déc 3,4	12			
E7 déc 3	12			
C9 déc 2	12			
C9 déc 2	12			
C10 déc 3	12	croisillons	26	17
C3 déc 4	12		26	12
B6 déc 4	13			
D8 déc 56	13		26	11
E5 déc 5	13	chevrons	26	15
F11 déc 12	13	avec épaulement		
E6 déc 14	13 (S19)	avec carène	26	10

Figure 30. Catalogue de l'ensemble des tessons provenant des couches 9 à 18 du sondage profond de Sous-le-Scex, classés selon les types de décor ou de formes. Les 195 tessons typologiques sont regroupés par critère auxquels s'ajoutent 99 bords peu caractéristiques. Seule exception, la pâte à dégraissant micacé qui a d'ailleurs peu de valeur chronologique. Pour chaque tesson dessiné, les numéros de la figure et du dessin sont indiqués.

Références	Attribution	Remarques	Fig.	No
F5 déc 14	15			
B4 déc 8	fossé T6	avec épaulement	26	18
barette verticale type St-Léonard				
D6 déc 16	13 (S10)	avec carène	26	8
décor en grain de riz type St-Léonard				
C9 déc 62	11		26	14
carène				
C9 déc 5	9		27	1
C4 déc 5.5	10			
D3 déc 3	10		27	3
E12 déc 5	11			
F12 déc 5	11			
C9 déc 2	12		27	4
C9 déc 2	12			
C5 déc 13	12			
E6 déc 14	14			
cannelure interne				
C12 déc 3	11			
mamelon perforé				
D9 déc 1	11	perf. verticale		
E12 déc 12	11 (S6)	avec carène	27	6
B6 déc 5	12		27	8
E5 déc 3	12	perf. vert. et épaul.	27	2
D8 déc 55	13		27	7
C9 déc 4	13			
assiette/écuelle à bord simple				
D4 déc 5	10			
C9 déc 60	11			
C9 déc 63	11			
E10 déc 8	11 (S34)			
E9. déc 17	11-12			
S21	12		27	16
D4 déc 7	12			
C10 déc 2	12		27	15
C9 déc 6	12		27	14
C3 déc 6	13		27	17
D7 déc 55	13		27	
S 12 déc 8	13			
B5 déc 23	14			
C5 déc 16	14a			
D9 déc 11	15			
D3 déc 12	15			
E5 déc 19	16a			
assiette/écuelle à rebord interne				
C9 déc 1	10		26	3
C12 déc 3	11	ressaut interne		
E10 déc 15	11b		26	5
B6 déc 5	12			

Références	Attribution	Remarques	Fig.	No
C4 déc 11	13		26	6
C8 déc 55	13		26	
C8 déc 57	13		26	7
B6 déc 36	13 (S30)		26	4
D4 déc 14	14			
D4 déc 14	14			
D9 déc 9	14		26	2
D4 déc 18	16		26	1
épaulement				
B5 déc 19	11			
C5 déc 13	11			
E10 déc 16	12			
C9 déc 2	12			
E10 déc 16	12		27	11
D6 déc 19	13a (S10)		27	10
profils en S				
C8 déc 57	13			
E12 déc 15	14c			
B5 déc 23	15			
B5 déc 20	16b		25	9
fond aplati				
C6 déc 8	12		26	20
C5 déc 16	14a		26	19
D3 déc 13	15			
C4 déc 15	15			
C4 déc 17	15			
C5 déc 17	15			
Néolithique final / Bronze ancien				
fond plat				
C7 déc 5	10		28	20
D4 déc 4-5	10		28	19
cordon impressionné				
C7 déc 52	10		28	18
C3 déc 4	10		28	16
C5	10		28	15
C5 déc 10	11		28	17
F10 déc 4	11			
cordon lisse				
C7 déc 51	10		28	3
E12 déc 2	10			
D5 déc 11	11		28	2
D6 déc 16	12		28	4
B3 déc 4	12		28	1
C5 déc 13	13a		28	7
E4 déc 43	18		25	11
languette de préhension				
E7 déc 5	11 (S31)		28	6
F6 déc 5	13a		28	9
S12 déc 4	13		28	5

Références	Attribution	Remarques	Fig.	No	
Types peu discriminants					
profils droits					
C9 déc 63	11	bord rentrant			
F3 déc 5	12				
E9 déc 12	12				
C7 déc 53	12				
E10 déc 15	12				
C8 déc 57	13				
S 12 déc 4	13				
E10. déc 18	13				
B5 déc 20	14a				
F6 déc 13	14a				
D9 déc 9	14b				
D12 déc 17	14c				
D12 déc 17	14c				
E7 déc 9	15				
E4 déc 15	15				
E5 déc 15	15				
E5 déc 15	15				
E5 déc 15	15				
D7 déc 63	16a				
C4 déc 21	17				
D4 déc 22	17				
D4 déc 23	17				
D4 déc 23	17				
C4 déc 23	17				
mamelon simple					
C11 déc 16	10		27	6	
E7 déc 2	11				
C10 déc 1	11				
E10 déc 5	11				
EF7 déc 3	12				
F3 déc 5	12		27	9	
D5 déc 15	12				
C6 déc 4	12				
E10 déc 15	12				
F9 déc 12	12				
F11 déc 14	13				
C8 déc 56	13				
C9 déc 4	13				
C7 déc 54	13				
D9 déc 4	13				
C7 déc 55	13				
D10 déc 7	13				
D9 déc 7	13				
C4 déc 15	14				
D7 déc 59	14a				
D10 déc 11	14b				
D9 déc 11	14b				

Références	Attribution	Remarques	Fig.	No	
D12 déc 17	14c		25	3	
D12 déc 17	14c				
D11 déc 19	14d				
D3 déc 12	15				
C7 déc 61	15				
D5 déc 18	15				
D9 déc 11	15				
E9 déc 28	15				
D11 déc 24	15				
D8 déc 63	16				
D8 déc 63	16				
C7 déc 63	16				
D3 déc 14	16				
D7 déc 63	16a				
D5 déc 21	16a				
E5 déc 19	16a				
B5 déc 29	16a				
E7 déc 9	16a		25	6	
E9	16a		25	8	
E5 déc 18	16b		25	16	
D7	16b				
D4 déc 24	17				
D4 déc 22	17				
C4 déc 22	17				
C4 déc 24	17				
C5 déc 37	17				
F9 déc 31	17				
B4 déc 36	17				25
F4	-	25			1
E4	18	25	4		
dégraissant micacé					
C7 déc 52	10	cordon impress.			
C7 déc 52	10				
C7 déc 50	10				
C5 déc 16	14a				
D3 déc 13	15				
C4 déc 15	15				
C4 déc 17	15				
C5 déc 17	15				
bords divers (total=99)					
E10 déc 8	10	forme ouverte	28	8	
déc 16	10	forme ouverte	28	10	
D6 déc 12	10		28	11	
D4 déc 5	10		28	12	
D4 déc 5	10		28	13	
déc-17	10		28	14	
C9 strati W1	12		27	12	
C4 déc 10	Fosse T6		27	13	
D4 déc 19	16a		25	10	

Industrie lithique

L'effectif total de l'industrie lithique taillée récoltée dans le sondage profond s'élève à 571 pièces, dont une majorité émane des niveaux d'habitat du Néolithique moyen II, soit un total de 319 pièces attribuées aux couches 12 à 15 (fig. 31). Le Néolithique final ne comprend que 71 pièces dont seulement trois outils⁷⁵. Quant au Néolithique moyen I, il livre un effectif plus faible (31 produits) mais plus intéressant, notamment par la présence de quatre outils. Les pièces non attribuées sont assez abondantes mais ce chiffre est trompeur et est surtout dû au décompte d'une série de petites esquilles récoltées lors du tamisage de sédiments en 1984, à un moment où les découvertes n'étaient pas toujours bien localisées en stratigraphie. Si l'on fait abstraction de ce dernier décompte, les produits trouvés dans les couches du Néolithique moyen II représentent alors 75,8 % de l'industrie. C'est donc sur ce niveau qu'une étude un peu plus détaillée sera menée, tandis que l'on se contentera des décomptes généraux et de la mention des outils pour le reste, dont l'intérêt est limité par le faible effectif des découvertes et surtout par leur maigre diversité (essentiellement des esquilles).

Matière / Type	Couches 10-11 Néolithique final	Couches 12-15 Néolithique moyen II	Couches 16-18 Néolithique moyen I	Non attribué	Total	%
Quartz					468	82.0
Blocs et nucléus	-	6	-	-	6	1.1
esquilles	31	127	12	102	272	47.6
débris	4	62	5	14	85	14.9
éclats	8	49	3	7	67	11.7
lame(lle)s	1	31	4	2	38	6.7
Silex					103	18.0
esquilles	24	14	2	23	63	11.0
débris	1	7	-	-	8	1.4
éclats	2	17	2	1	22	3.9
lame(lle)s	-	6	3	1	10	1.8
Total	71	319	31	150	571	100.0
%	12.4	55.9	5.4	26.3	100.0	
Principaux outils						
pointes de flèches	2	8	1	-	-	
lames retouchées	-	9	3	-	-	
grattoirs	-	5	-	-	-	

Figure 31. Décomptes généraux de l'industrie lithique taillée du sondage profond de Sion/Sous-le-Scex, couches 10 à 18 (Néolithique final au Néolithique moyen I).

Dans tous les niveaux, le cristal de roche, translucide, domine dans une proportion moyenne de 82 % (fig. 32). La seule différence notable se situe au Néolithique final, où ce taux est plus faible (62 %). Le cristal de roche ou quartz hyalin est le matériau utilisé de manière privilégiée dans les Alpes et notamment en Valais, où il vient se substituer en grande partie au silex, dont les gisements locaux sont rares et livrent des blocs faillés par la tectonique alpine. A Sion, les sites livrent autour de 80 % de quartz, tandis que plus en amont, vers Saint-Léonard et Rarogne, ce taux se rapproche de 90 %⁷⁶. On peut ainsi suivre la croissance de l'utilisation du quartz le long de la vallée du Rhône, de Genève/Saint-Gervais (40,5 %) à Rarogne/Heidnisch Bühl (93.6 %) au fur et à mesure que l'on s'éloigne des gisements de silex du Plateau suisse et que l'on se rapproche de ceux de quartz, notamment dans le Binntal en Haut Valais, où l'abondance de quartz attire encore aujourd'hui les minéralogistes amateurs en quête de cristaux intacts. Le cristal est généralement apporté sur les sites sous forme de prismes, puis débité soit

75. Nous avons exclu le Bronze ancien de ces décomptes, dans la mesure où l'industrie lithique taillée a quasiment disparu à la fin du Bronze ancien et qu'en plus, un niveau funéraire n'est pas censé en contenir beaucoup.

76. HONEGGER 2001, pp. 69-83.

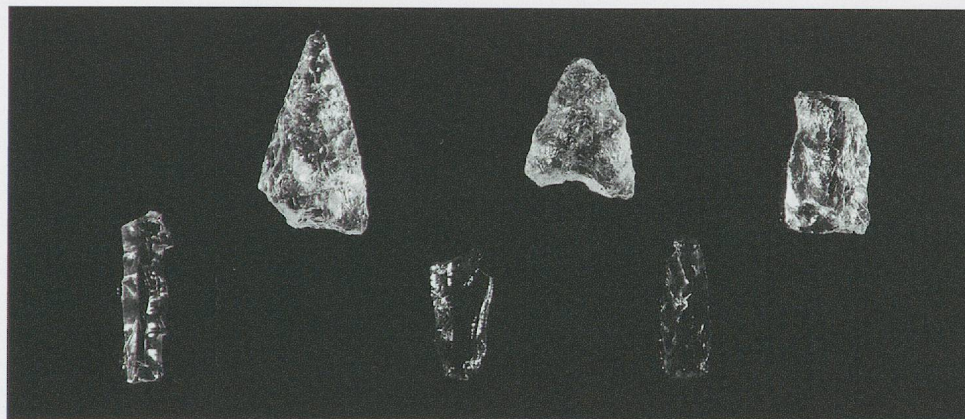


Figure 32. Pointes de flèches et outils en cristal de roche du Néolithique moyen de Sion/Sous-le-Scex. Ech : 1/1

pour obtenir des éclats, soit des lamelles plus ou moins régulières. Les sites de Sion/Petit-Chasseur I-IV et de Saint-Léonard/Sur-le-Grand-Pré, livrant tous deux des occupations des environs de 4000 av. J.-C. surmontées d'un niveau du Cortaillod type Saint-Léonard (3700-3300 av. J.-C.), sont ceux qui fournissent les séries les plus complètes et les plus intéressantes⁷⁷. Le quartz y est entre autres débité selon une méthode impliquant le débitage par pression et le calage du nucléus, qui permet d'obtenir des lamelles très régulières aux nervures parallèles. Cette technique originale dans le paysage néolithique suisse est le fruit d'une influence chasséenne, où cette méthode est couramment pratiquée, résultant, à notre avis, d'un apport de population⁷⁸. A Sous-le-Scex, l'industrie lithique récoltée ne permet pas d'étayer cette hypothèse, pour des raisons quantitatives aussi bien que qualitatives. Les pièces techniques pertinentes sont en effet trop rares pour aller bien loin dans le discours. Néanmoins, pour le niveau du Cortaillod de type Saint-Léonard, on peut relever la présence d'une pointe de prisme, attestant de la première étape de mise en forme du nucléus avant d'être débité, ainsi qu'un fragment de nucléus à lamelles, dont le manque de régularité et la physionomie de la surface de débitage ne permettent pas d'évoquer la conduite d'un débitage par pression (fig. 35.29-30). On remarquera que les lamelles trouvées dans le même niveau ne sont pas assez régulières pour évoquer la pression (fig. 35.25-28).

Le silex, quant à lui, est représenté en proportion inverse au quartz avec des taux oscillant entre 16 et 38%. Nous y avons intégré la radiolarite, matériau assez courant dans les Alpes et les Préalpes, qui peut parfois venir concurrencer le quartz comme substitut au silex, comme c'est le cas aux Grisons, sur le site de Cazis/Petrushügel avec 42% de radiolarite contre 26% de quartz⁷⁹. L'autre variété locale en Valais se présente sous la forme d'un silex gris, dont certains gisements se trouvent dans les Préalpes de la région de Martigny. Souvent utilisé sur les sites sédunois pour obtenir des pointes de flèches (fig. 33 en bas), il n'est pas exclu que des gîtes se trouvent encore plus près de la ville de Sion. Sinon, les autres matières premières sont extérieures à la région valaisanne et viennent globalement du pied du Jura, de l'est ou du sud de la France⁸⁰. Leur détermination précise n'a pas été effectuée et nous en resterons ici à ces données générales.

De manière générale, les produits de débitage et les outils sont de taille plus réduite que les standards du Plateau suisse, cela est en grande partie dû aux dimensions restreintes des prismes en quartz. On constate également que le taux de fragmentation est assez élevé, de plus de 60 % pour l'outillage décompté dans les couches du Néolithique moyen II. Cela est particulièrement marquant pour les pointes de flèches qui présentent toutes et sans exception au moins une fracture, dont la majorité résulte d'un impact d'utilisation en tant que projectile. En d'autres termes, les outils sont généralement très utilisés et fragmentés.

77. HONEGGER 2011, WINIGER 2009.

78. HONEGGER 2002.

79. HONEGGER 2001, p. 332.

80. Pour des données plus détaillées sur ces variétés, cf. les travaux de Jehanne Affolter sur des sites valaisans, AFFOLTER 1999, 2002, 2011.

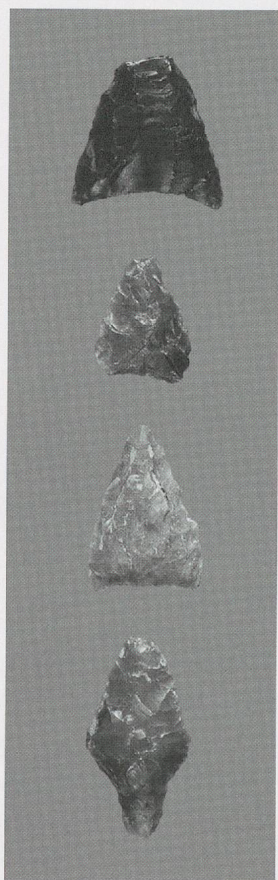


Figure 33. Pointes de flèches en silex du Néolithique moyen de Sion/Sous-le-Scex. Ech : 1/1.

Les couches attribuées au Néolithique moyen I n'ont livré que 31 artefacts en silex ou en cristal de roche. Seuls les outils en silex sont ici d'un certain intérêt sur le plan typologique. Une pointe de flèche sublosangique, faisant apparaître un pédoncule, s'inscrit bien dans le contexte du Néolithique moyen I valaisan ouvert à des apports de l'Italie du nord (fig. 34.1). A cette époque en Suisse, seul le modèle triangulaire est connu, mais en Italie du nord dans le contexte de la culture des vases à bouche carrée, les modèles sublosangiques ou à pédoncule sont courants⁸¹. Les autres outils sont moins typiques mais on signalera cependant la belle lame apointée en silex brun lacustre, traversé de bandes jaspées, qui évoque le silex originaire de Mont-les-Etrelles (Franche-Comté), une variété couramment utilisée dans la région des Trois Lacs (fig. 34.4). Malgré la présence signalée d'artefacts en silex et cristal de roche dans les tombes de type Chamblandes (cf. catalogue des tombes, annexe 1), nos vérifications ont montré qu'il s'agissait la plupart du temps d'objets trouvés dans le remplissage de la fosse sépulcrale ou dans celui de la tombe. L'association avec le squelette n'est pas démontrée et il n'est donc pas sûr que ces objets aient été déposés intentionnellement, d'autant plus s'il s'agit de pièces peu investies sur le plan technique ou stylistique (esquilles, éclats, débris). Le seul cas probant concerne une tombe en pleine terre du haut de la séquence (T6) dans laquelle une pointe de flèche en quartz a été trouvée (fig. 35.12).

Les couches d'habitat associées à l'occupation du Cortaillod type Saint-Léonard ont livré l'ensemble le plus important sur le plan numérique, d'où des décomptes plus détaillés (fig. 35). Les 319 pièces lithiques sont largement dominées par le cristal de roche, qui a fait l'objet d'un débitage local, comme c'est le cas pour ce matériau sur la plupart des sites du Néolithique moyen valaisan⁸². Quant au silex, la variété locale de silex gris faillé a essentiellement servi à la réalisation de pointes de flèches sur éclats, tandis que les variétés allochtones sont représentées par des outils introduits sur le site sous une forme déjà achevée, accompagnés de débris et d'esquilles, résultant du bris des outils ou de leur remise en forme. Le débitage du quartz est attesté par tous les témoins de la chaîne opératoire. On trouve ainsi une série d'éclats d'entame et de décortiquage du prisme témoignant des premières phases de mise en forme (fig. 35.30). Un seul nucléus a été découvert (fig. 35.29) ; il s'agit d'un nucléus à lamelles à un plan de frappe et avec une surface de débitage qui forme un angle assez fermé avec le plan de frappe. Au vu de la régularité relative des lamelles en quartz trouvées à Sous-le-Scex, on écarte la possibilité d'un débitage par pression. Il devait aussi y avoir des nucléus à éclat dans cet ensemble ; il est en effet habituel de trouver ces deux types de débitage ensemble.

Au niveau de la typologie de l'outillage, les tendances générales s'inscrivent bien dans ce que l'on connaît des industries lithiques valaisannes (fig. 35). Les taux des pointes de flèches, lamelles retouchées et pièces à enlèvements irréguliers s'inscrivent parfaitement dans les valeurs connues, seul le taux de grattoirs étant un peu plus élevé que l'habitude. Les pointes de flèches, généralement en silex mais dans deux cas en cristal de roche, sont toutes de forme triangulaire (fig. 35.3-8 et 11-12). Presque toutes cassées au niveau de la pointe, elles présentent des fractures typiques d'impact⁸³. Les lames retouchées regroupent une série d'outils assez différents. D'une part les lames à retouches latérales (fig. 35.10, 15, 20) dont certaines apointées (fig. 35.9, 24), sont à considérer comme des couteaux, notamment pour les végétaux (céréales, etc.). D'autre part, quelques lames présentent une retouche abrupte, rappelant en cela une certaine tradition chasséenne où ce type de retouche est bien développé. L'une est une pièce assez allongée avec double troncature (fig. 35.16) tandis que l'autre est une lamelle avec une troncature oblique (fig. 35.14). On signalera enfin un unique éclat retouché, une pièce esquillée et plusieurs grattoirs tous obtenus sur cristal de roche (fig. 35. 13, 22, 17-19, 21, 23). Cette série, bien qu'intéressante, ne permet pas de pousser bien loin les comparaisons et l'on se référera de préférence à l'industrie lithique du Petit-Chasseur I-IV pour une étude plus complète sur des séries du Cortaillod type Petit-Chasseur et type Saint-Léonard⁸⁴.

81. BAGOLINI & PEDROTTI 1998.

82. HONEGGER 2001.

83. Fractures en gradin, de type pseudo-burin ou en languette.

84. HONEGGER 2011.

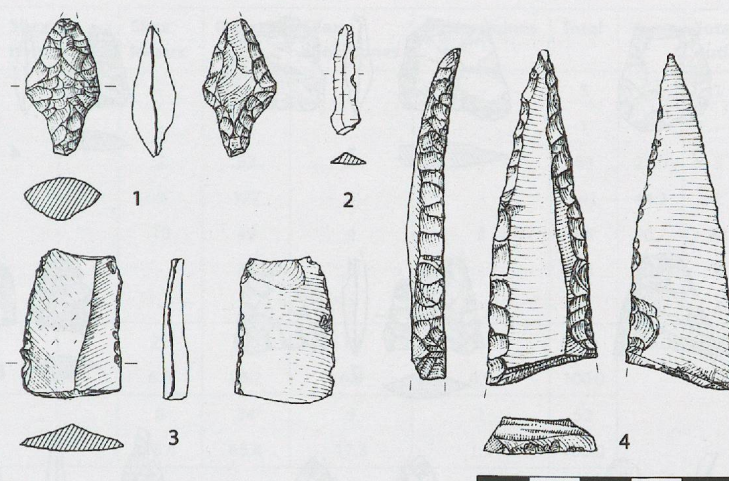


Figure 34. Industrie en silex (1, 3, 4) et en cristal de roche du Néolithique moyen I (c.16-17). Pointe de flèche sublosangique (1), lame et lamelle (2-3) et lame apointée (4). Ech : 2/3.

Enfin, pour conclure, il faut mentionner deux pointes de flèches que nous rattachons au Néolithique final, même si elles ont été trouvées dans la couche 9 attribuée au Bronze ancien (fig. 35.1-2). En effet, les industries en pierre taillée s'appauvrissent drastiquement durant l'âge du Bronze et même si l'on retrouve des artefacts à cette période, ceux-ci ne sont guère abondants⁸⁵. L'outil qui semble le mieux se maintenir est la pointe de flèche, mais au Bronze ancien, elles sont généralement à pédoncule et ailerons récurrents. Or, les deux pointes de flèches sont d'une morphologie caractéristique de la fin du Néolithique : l'une est sublosangique tandis que l'autre semble lancéolée, soit des modèles bien connus dans le sud de la France et qui vont progressivement s'imposer en Suisse occidentale entre 3000 et 2700 av. J.-C.⁸⁶.

85. HONEGGER 2001, pp. 191-193.

86. HONEGGER 2006.



Figure 35. Industrie en silex (1-10, 13-16) et en cristal de roche (le reste). Néolithique final (1, 2) et Néolithique moyen II (le reste). Pointes de flèches (1-8, 11-12), lames retouchées (10, 15, 20), lames apointées (9, 24), lames tronquées (14, 16), éclat retouché (13), grattoirs (17, 18, 19, 21, 23), pièce esquillée (22), lamelles (25-28), nucléus (29) et éclat d'entame d'une pointe de prisme (30). Ech : 2/3.

Pièce	Silex du nord Jura	Silex locaux	Quartz alpin	Silex allochtones	Indéterminés	Total	%	Total outils	% outils
Blocs	-	-	5	-	-	5	1.6	1	1.9
Nucléus	-	-	1	-	-	1	0.6	-	-
Débris	1	2	62	4	-	69	21.6	3	5.8
Esquilles	-	9	127	5	-	141	44.2	2	3.8
Eclats	-	10	49	4	3	66	20.7	34	65.4
Lamelles	-	-	31	3	-	34	10.7	9	17.3
Lames	-	-	-	3	-	3	0.9	3	5.8
Total	1	21	275	19	3	319	100.0	52	100.0
%	0.3	6.6	86.2	6.0	0.9	100.0			
Total outils	-	8	34	9	1	52			
%	-	15.4	65.4	17.3	1.9	100.0			

Type	Total	%
Pointes de flèche triangulaires	8	15.4%
Lame(lle)s retouchées	9	17.3%
Eclats retouchés	1	1.9%
Grattoirs	5	9.6%
Pièces à enlèvements irréguliers	29	55.8%
Total	52	100%

Figure 36. Décomptes technologique et typologique de l'industrie en silex et en cristal de roche du Néolithique moyen II de Sous-le-Scex (couches 12-15).

Industrie en roche tenace polie

L'industrie en roche tenace polie⁸⁷ est peu abondante et se présente essentiellement sous la forme d'outils fragmentés ou d'ébauches (fig. 37 et 38). Les éclats de mise en forme ne sont pas présents car probablement difficiles à identifier à la fouille. Notre approche sera sommaire et se concentrera sur les outils les plus caractéristiques ; elle n'inclut pas d'identification de la matière première tel que cela commence à se pratiquer en Suisse occidentale⁸⁸. L'industrie se compose majoritairement de fragments de lame de hache, généralement assez petits, de pointes de flèches et de masses perforées. On relèvera la présence de plusieurs ébauches de lames de haches, la plupart mise en forme par percussion bifaciale sur galets plats. Dans deux cas cependant, des traces de sciages sont présentes (B3 déc 0 et CD7, cf. fig. 43). L'ébauche complète trouvée dans le niveau du Bronze ancien (fig. 38.9) montre un sciage réalisé le long des deux côtés mais la pièce n'a ensuite pas été polie. Fortement roulée, il est probable qu'elle ne soit pas en place.

Dans les niveaux associés aux tombes Chamblandes ont été découverts les fragments de deux masses ainsi que celui d'une hache-marteau (fig. 38.5-7). Ces objets ne se trouvaient ni dans les tombes, ni dans leur fosse ; ils devaient constituer des dépôts de surface proche des sépultures. Le cas le plus probant est celui de la hache-marteau qui a été retrouvée au dessus de la tombe 17 (fig. 59). Parmi les masses on peut distinguer un exemplaire plat en cours de perforation et l'autre plus épais et achevé. Quant à la hache-marteau, sa forme plutôt triangulaire permet de la qualifier de coin perforé. Hormis sa fracture distale, elle présente quelques enlèvements le long d'un de ses bords, alors que sa surface est soigneusement et entièrement polie (fig. 37). La présence de coins et masses est connue en contexte Chamblandes et a fait récemment

87. Roche métamorphique alpine de coloration tirant généralement vers le vert, voire vers une teinte sombre tirant vers le bleu-noir.

88. LOSER 2005, CRIVELLI 2008, JOYE 2008.



Figure 37. Fragment de hachemarteau du Néolithique moyen I (couche 16b). Ech : 1/2.

l'objet d'une étude⁸⁹. Ces objets renvoient sur le plan culturel aux sphères danubiennes et rhénanes où ils apparaissent lors de la phase récente de la Céramique linéaire, dans la première moitié du 5e millénaire av. J.-C. Si la présence de masses n'y est pas attestée au-delà de 4500 av. J.-C., les coins perforés sont eux présents jusqu'au Michelsberg, vers 3800 av. J.-C. A Sous-le-Scex, le contexte de découverte de ces objets est compatible avec ces indications chronologiques. Seule la masse trouvée en couche 15 semble trop récente, mais nous avons vu que cette couche représente une sorte d'interface et il est possible que notre objet se rattache à un niveau inférieur et serait donc daté de la deuxième moitié du 5e millénaire, conformément aux autres découvertes réalisées en Suisse.

Quatre pointes de flèches ont été trouvées dans les niveaux du Néolithique moyen II (fig. 38.1-4). Deux sont totalement polies et présentent des fractures distales et/ou proximales qui pourraient résulter d'impacts lors de leur utilisation. La troisième est par contre entièrement retouchée et ne présente pas de plages polies, ce qui est inhabituel pour ce type d'objet. Enfin, la dernière est une ébauche dont la retouche bifaciale a été réalisée postérieurement aux plages polies, ce qui laisse penser qu'il s'agit du recyclage d'un fragment appartenant à un objet poli de plus grandes dimensions. La fracture distale qui amincit cette pièce au niveau de la pointe est probablement à l'origine de son abandon à ce stade de fabrication. Les pointes de flèches en roche tenace sont assez fréquentes en milieu alpin alors qu'elles sont rares sur le plateau suisse⁹⁰. On peut considérer qu'il s'agit d'un matériau de substitution au silex, comme c'est le cas du cristal de roche. On en connaît des exemplaires au Néolithique moyen comme à Barmaz I⁹¹ ou à Saint-Léonard⁹², mais elles sont aussi bien attestées au Néolithique final comme dans le domaine MXII du Petit-Chasseur⁹³ ou à Barmaz I. A Sous-le-Scex, ces objets sont situés au sommet de la séquence du Néolithique moyen II lorsqu'ils ont une attribution stratigraphique. Une synthèse récente s'est concentrée sur ces armatures en Suisse et dans les régions limitrophes⁹⁴, où sont repris deux exemplaires de Sous-le-Scex (fig. 38.2-3). La chaîne opératoire de fabrication et la détermination de la matière première y sont présentées en détail et viennent compléter les données présentées ici.

On relèvera encore la présence d'une fusaïole en schiste légèrement polie, qui constitue un élément typique du Néolithique final, celles de la période antérieure étant en argile cuite (fig. 38.8). Ajoutons à cet inventaire trois fragments de percuteurs sur galets en roche tenace et un en quartzite, qui eux, n'ont pas été polis. Enfin, deux fragments de meules et un troisième appartenant à une molette obtenus sur roche cristalline viennent compléter l'ensemble (fig. 43).

89. THIRAULT 2007.

90. HONEGGER 2001.

91. HONEGGER 2001, pp. 301-308.

92. WINIGER 2009.

93. FAVRE & MOTTET 1990 et 2011.

94. CRIVELLI 2008.

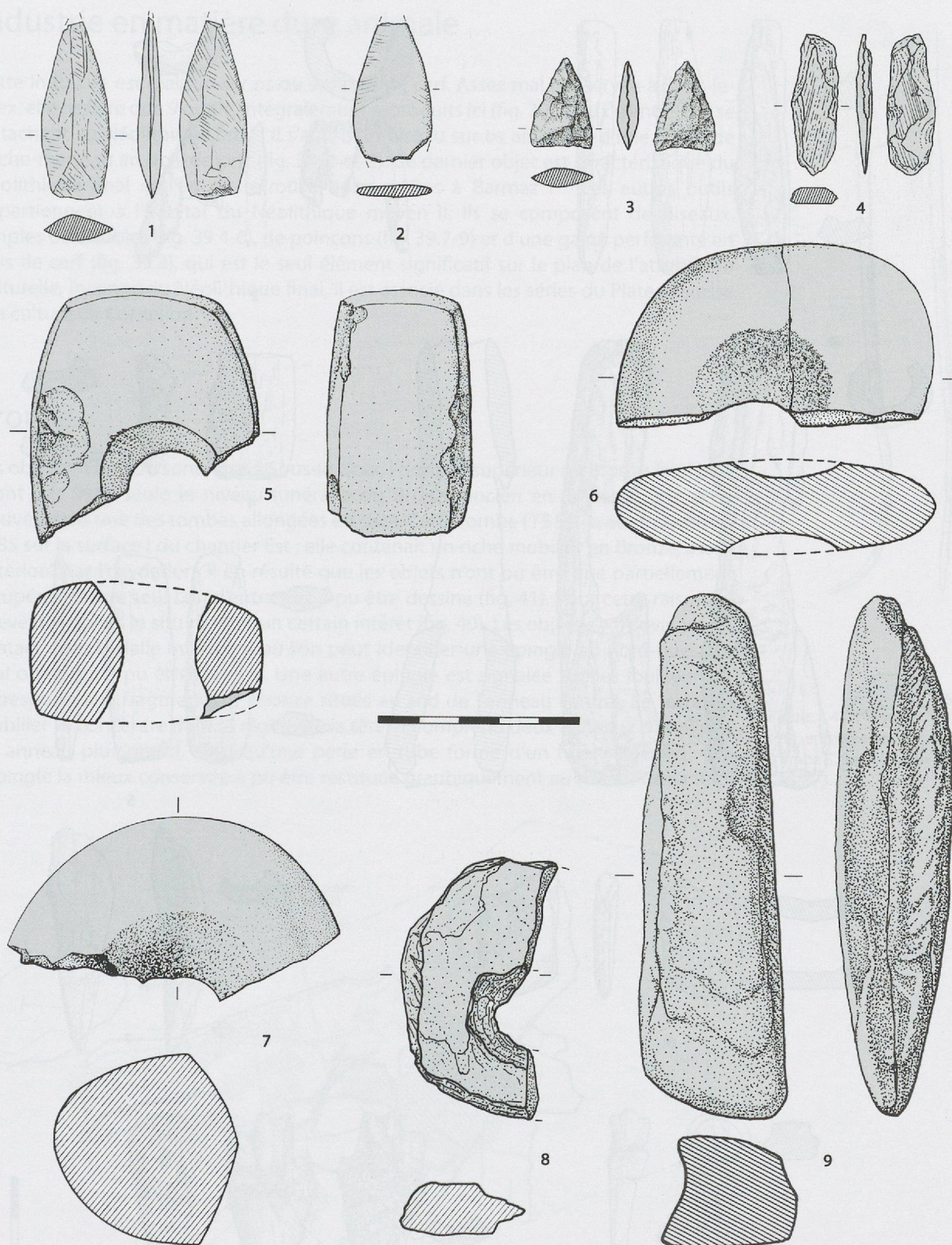


Figure 38. Industrie en roche tenace polie du Néolithique moyen I (5-7), Néolithique moyen II (1-4), Néolithique final (8) et du Bronze ancien (9). Pointes de flèches (1-4) dont une ébauche (4) ; hache-marteau (5) et masses perforées (7) ou en cours de perforation (6). Ech : 2/3.

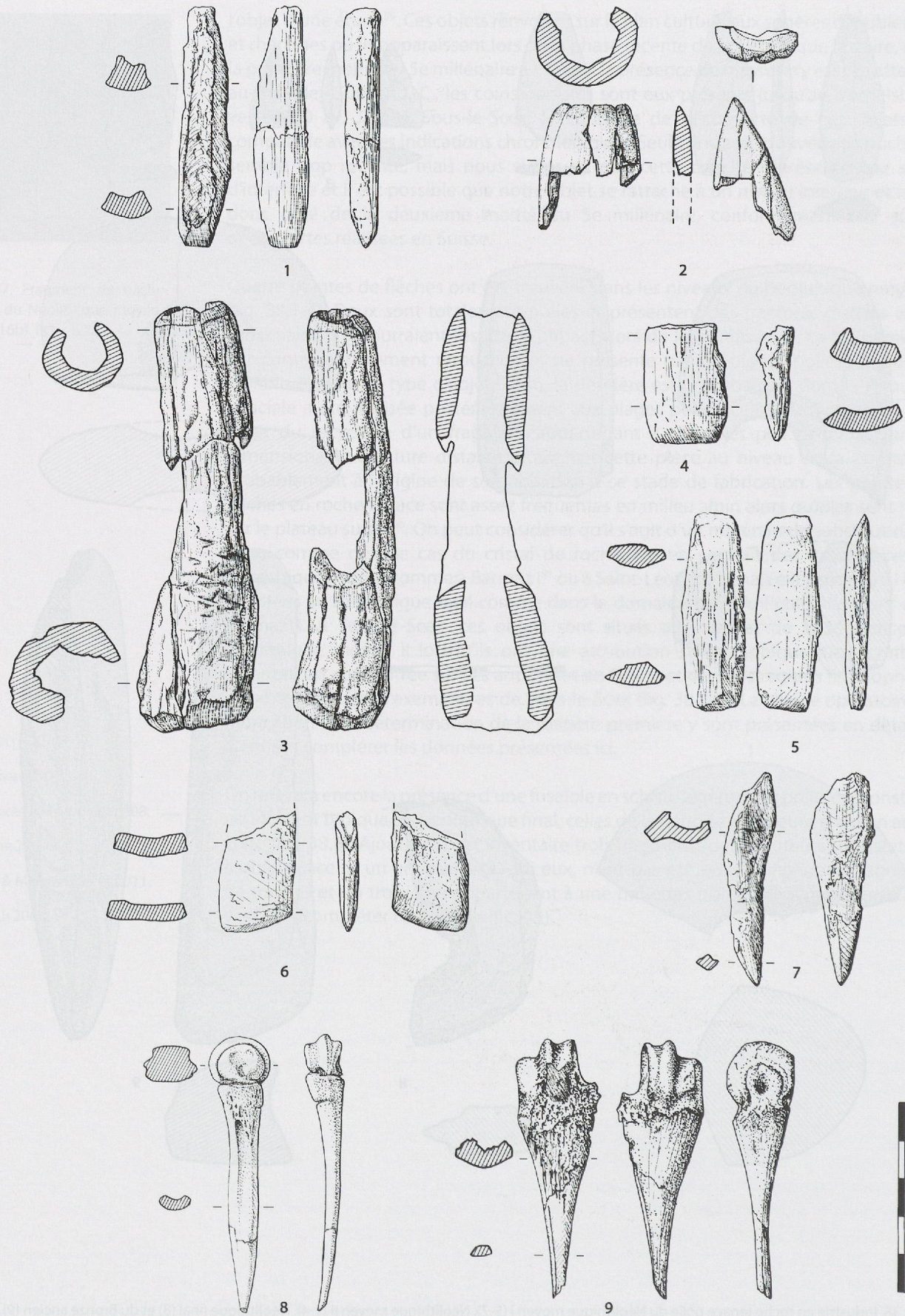


Figure 39. Industrie en os et en bois de cerf du Néolithique final (1-2) et du Néolithique moyen II (3-9). Biseaux (1, 5, 6), poinçons (7-9), hache-marteau et gaine perforante en bois de cerf (2, 3). Ech : 2/3.

Industrie en matière dure animale

Cette industrie est réalisée sur os ou sur bois de cerf. Assez mal conservée à Sous-le-Scex, elle ne livre que 9 outils, intégralement reproduits ici (fig. 39). Deux d'entre eux se rattachent au Néolithique final ; il s'agit d'un biseau sur os ainsi que d'une gaine de hache-marteau en bois de cerf (fig. 39. 1 et 2). Ce dernier objet est caractéristique du Néolithique final et l'on en retrouve entre autres à Barmaz ⁹⁵. Les autres outils appartiennent à l'habitat du Néolithique moyen II. Ils se composent de biseaux, simples ou doubles (fig. 39.4-6), de poinçons (fig. 39.7-9) et d'une gaine perforante en bois de cerf (fig. 39.3), qui est le seul élément significatif sur le plan de l'attribution culturelle. Inconnu au Néolithique final, il est associé dans les séries du Plateau suisse à la culture de Cortaillod.

Bronze

Les objets en bronze sont rares à Sous-le-Scex, l'horizon supérieur du Bronze final n'en ayant pas livré, seule le niveau funéraire du Bronze ancien en présente une série trouvée dans une des tombes allongées en ciste. Cette tombe (T5 Est) a été trouvée en 1985 sur la surface I du chantier Est ; elle contenait un riche mobilier en Bronze, assez détérioré par l'oxydation. Il en résulte que les objets n'ont pu être que partiellement récupérés et que seul l'un d'entre eux a pu être dessiné (fig. 41). Pour cette raison, le relevé des objets in situ montre un certain intérêt (fig. 40). Les objets s'y trouvaient en contact avec la dalle inférieure où l'on peut identifier une épingle au nord-ouest, le seul objet qui a pu être dessiné. Une autre épingle est signalée par les fouilleurs et correspond aux fragments de bronze situés au sud de l'anneau central. Le reste du mobilier se concentre dans la région de la tête et comprend deux anneaux d'oreille et un anneau plus grand, ainsi qu'une perle en tube formé d'un fil enroulé (fig. 42). L'épingle la mieux conservée a pu être restituée graphiquement au niveau de sa tête,



Figure. 41. Épingle en bronze à tête enroulée du Bronze ancien A2 (tombe 5, Sous-le-Scex / chantier Est). Ech : 2/3.

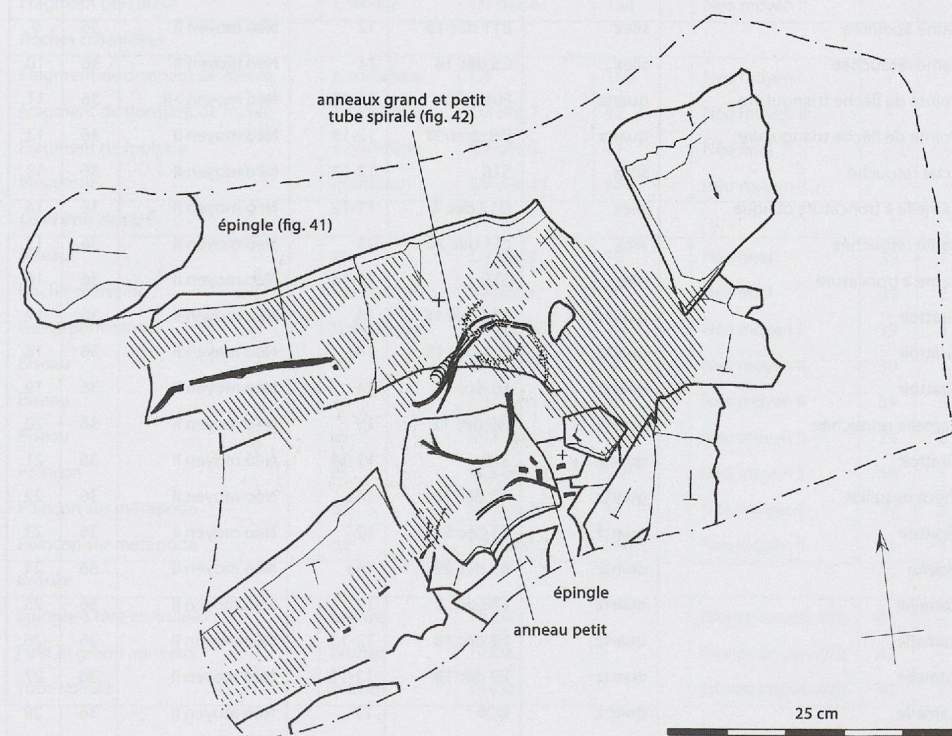
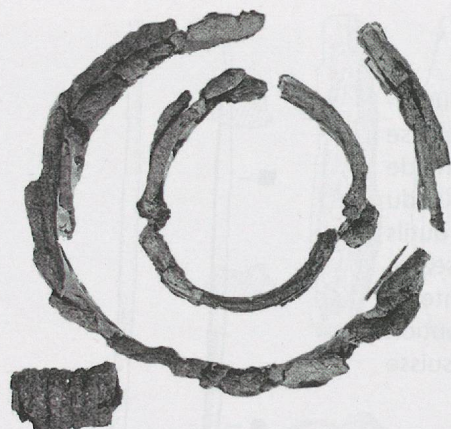


Figure 40. Position des objets en bronze dans la tombe 5 du chantier Est de Sous-le-Scex. On distingue les deux épingles, les anneaux et le tube spiralé.

95. HONEGGER 1994-1995 et BOCKSBERGER 1964 qui avait rangé dans le Bronze ancien deux fragments de hache-marteau en bois de cerf du Néolithique final trouvés par M.-R. Sauter lors des ses fouilles de 1947-1955.



l'aplatissement du corps montrant assez clairement qu'il s'agit d'une épingle à tête enroulée, caractéristique du Bronze ancien. L'association entre anneaux, épingle à tête enroulée et tube spiralé se retrouve aussi dans les tombes du Petit-Chasseur I, ce qui nous permet de situer les tombes de Sous-le-Sceux dans la phase finale de la culture de Rhône, c'est-à-dire la phase A2b⁹⁶.

Figure. 42. Anneaux et tube spiralé en bronze (tombe 5, Sous-le-Sceux Est). Ech : 3/4.

Type	Matériau	Références	Couche	Période	Fig.	No
<i>Silex et quartz taillés</i>						
Pointe de flèche sublosangique	silex	E5 déc 38	16b	Néo moyen I	34	1
Lamelle	quartz	C6 déc 35	16b	Néo moyen I	34	2
Lame retouchée	silex	T13	17	Néo moyen I	34	3
Lame apointée	silex	Fossé T20	17	Néo moyen I	34	4
Pointe de flèche sublosangique	silex	C9 déc 2	9	Néo final	36	1
Pointe de flèche lancéolée ?	silex	D4 déc 5-6	9	Néo final	36	2
Pointe de flèche triangulaire	silex	E8 déc 4	13	Néo moyen II	36	3
Pointe de flèche triangulaire	silex	S10	13-14	Néo moyen II	36	4
Pointe de flèche triangulaire	silex	F3 déc 5	12	Néo moyen II	36	5
Pointe de flèche triangulaire	silex	C8 déc 58	14	Néo moyen II	36	6
Pointe de flèche triangulaire	silex	D9 déc 15	14	Néo moyen II	36	7
Pointe de flèche triangulaire	silex	E7 déc 50	14b	Néo moyen II	36	8
Lame apointée	silex	B11 déc 13	12	Néo moyen II	36	9
Lame retouchée	silex	C5 déc 16	14	Néo moyen II	36	10
Pointe de flèche triangulaire	quartz	Fossé T6	14-15	Néo moyen II	36	11
Pointe de flèche triangulaire	quartz	D8 strati W	12-15	Néo moyen II	36	12
Eclat retouché	silex	S16	12-13	Néo moyen II	36	13
Lamelle à troncature oblique	silex	D12 déc 2	11-12	Néo moyen II	36	14
Lame retouchée	silex	c11 déc 20	15	Néo moyen II	36	15
Lame à troncature	silex	S19	13-14	Néo moyen II	36	16
Grattoir	quartz	C11 déc 18	14	Néo moyen II	36	17
Grattoir	quartz	E11 déc 15	14a	Néo moyen II	36	18
Grattoir	quartz	F6 déc 14	14	Néo moyen II	36	19
Lamelle retouchée	quartz	D9 déc 12	15	Néo moyen II	36	20
Grattoir	quartz	S19	13-14	Néo moyen II	36	21
Pièce esquillée	quartz	C5 déc 16	14a	Néo moyen II	36	22
Grattoir	quartz	F3 déc 5	12	Néo moyen II	36	23
Pointe	quartz	B5 déc 20	14a	Néo moyen II	36	24
Lamelle	quartz	EF8 déc 3	12	Néo moyen II	36	25
Lamelle	quartz	E9 déc 18	12-13	Néo moyen II	36	26
Lamelle	quartz	E9 déc 18	12-13	Néo moyen II	36	27
Lamelle	quartz	BC6	13	Néo moyen II	36	28
Nucléus à lamelles	quartz	C6 déc 15	13 (S30)	Néo moyen II	36	29
Pointe de prisme	quartz	E8	13a	Néo moyen II	36	30

96. DAVID ELBIALI 2000, pp. 315-317.

Type	Matériau	Références	Couche	Période	Fig.	No
Roches tenaces polies						
Pointe de flèche	r. tenace	E4	?	?	38	1
Pointe de flèche	serpentine	C3 déc 6	12	Néo moyen II	38	2
Pointe de flèche	ultramylonite	F4	11-13	Néo moyen II	38	3
Ebauche de pointe de flèche	r. tenace	E11 déc 12	13	Néo moyen II	38	4
Fragment hache-marteau	r. tenace	D5 déc 36	17	Néo moyen I	38	5
Fragment ébauche de tête de massue	r. tenace	E6 déc 39	16b	Néo moyen I	38	6
Fragment de tête de massue	r. tenace	C5 déc 17	15	Néo moyen I	38	7
Fusaïole	schiste	E10 déc 8	11 (S34)	Néo final	38	8
Ebauche de lame de hache	r. tenace	B3 déc 0	9	Bz ancien	38	9
Fragment ébauche lame de hache	r. tenace	E9 déc 24	14b	Néo moyen II	-	-
Fragment ébauche lame de hache	r. tenace	E9 déc 24	14b	Néo moyen II	-	-
Fragment ébauche lame de hache	r. tenace	D5 déc 17	15	Néo moyen II	-	-
Tranchant lame de hache	r. tenace	B5 déc 21	13 (S30)	Néo moyen II	-	-
Talon lame de hache	r. tenace	E4 déc 43	18	Néo moyen I	-	-
Fragment lame de hache	r. tenace	-	11 (S6)	Néo final	-	-
Fragment lame de hache	r. tenace	CD7	Strati nord	-	-	-
Fragment lame de hache	fibrolite	C7 déc 61	15	Néo moyen II	-	-
Fragment lame de hache	r. tenace	B6 déc 17	14b	Néo moyen II	-	-
Fragment lame de hache	r. tenace	D9	14b (strati W)	Néo moyen II	-	-
Petit fragment de tranchant	r. tenace	E9 déc 28	16a	Néo moyen I	-	-
Eclat à face polie	r. tenace	CD56	13a (S10)	Néo moyen II	-	-
Fragment percuteur	r. tenace	C5 déc 19	15a	Néo moyen II	-	-
Fragment percuteur	r. tenace	C5 déc 15	13a	Néo moyen II	-	-
Fragment percuteur	r. tenace	D7 déc 61	15a	Néo moyen II	-	-
Roches cristallines						
Fragment de dormant de meule	r. cristalline	C4	16b	Néo moyen I	-	-
Fragment de dormant de meule	r. cristalline	D3 déc 7	12	Néo moyen II	-	-
Fragment de molette	r. cristalline	C9 déc 8	11	Néo final	-	-
Percuteur	quartzite	D9 déc 11	14b	Néo moyen II	-	-
Os et bois de cerf						
Biseau	os	C4 déc 8	10	Néo final	39	1
Hache-marteau	bois de cerf	B4 déc 1	10	Néo final	39	2
Gaine perforante	bois de cerf	C6 déc 16	12	Néo moyen II	39	3
Biseau	os	D5 déc 9	11-12	Néo moyen II	39	4
Biseau	os	D11 déc 12	13	Néo moyen II	39	5
Biseau	os	D11 déc 15	14a	Néo moyen II	39	6
Poinçon	os	BC6 déc 8	13a	Néo moyen II	39	7
Poinçon sur métapode	os	C6 déc 35	15	Néo moyen II	39	8
Poinçon sur métapode	os	C9 Strati S	14b	Néo moyen II	39	9
Bronze						
Epingle à tête enroulée	bronze	T5 Est	-	Bronze ancien A2b	41	-
Petit et grand anneaux	bronze	T5 Est	-	Bronze ancien A2b	42	-
Tube spiralé	bronze	T5 Est	-	Bronze ancien A2b	42	-

Figure. 43. Catalogue des objets dessinés présentés selon leur matériau (cf. fig. 35, 36, 38, 39 et 41).

Dates (av. J.-C.)	Sud	Italie du Nord	Valais/Chablais	Plateau suisse	Nord
450	Golasecca IIIA2				LTA
470	Golasecca IIIA1		Brig-Gras/Gamsen Waldmatte ph.19 Salgesch/Maregraben Sembrancher Sion/Sous-le-Scex Sion/Don Bosco	Posieux/Châtillon-sur-Glâne Bussy/Pré de Fond	HaD3
510	Golasecca IIB	Castelletto Ticino – Via Aronco – Scuola Materna T. 5 NO	Gamsen Waldmatte ph.10-18 Visperterminen/villa-Studer Zimmermann Sion/Sous-le-Scex Sion/Don Bosco	Bussy/Pré de Fond	HaD2
560	Golasecca IIA	Sesto Calende/T. del Guerriero 1 VA Castelletto-Ticino - Valli di loc. Motto della Forca NO Sesto-Calende Montrucco	Gamsen Waldmatte ph.4-9 Salgesch/Maregraben Visperterminen/villa-Studer Heinzmann et Zimmermann Sion/Sous-le-Scex Sion/Don Bosco	Cheyres/Roche Burnin Font/Le Péchau	HaD1
640	Golasecca IC	T.1/1956 VA Castelletto-Ticino Mottofalco T.1986 NO Ameno F NO	Salgesch/Maregraben Visperterminen/villa-Studer Zimmermann Sion/Sous-le-Scex Sion/Don Bosco	Cheyres/Roche Burnin Font/Le Péchau Avenches/En Chaplix VD Ürschhausen/Horn (663, 639/638, 635)	HaC2
710	Golasecca IB		Varen/Sportplatz? Sion/Sous-le-Scex Sion/Don Bosco Aigle/Le Plantour Monthey/Grande Chainie	Frasses/Praz au Doux	HaC1
790	Golasecca IA2		Fully/Scex Rouge Monthey/Grande Chainie Aigle/Le Plantour Sion/Sous-le-Scex	Ürschhausen/Horn Mörigen Pully/Chamblandes T.70-1992	HaB3 récent
870	Golasecca IA1 Este I Villanoviano I	Ca' Morta T.289 CO Ameno F NO Castelletto-Ticino-coll. Garovaglio NO	Sion/Maison-de-Torrenté Granges Lens/Chelin Saint-Léonard/Sur-le-Grand-Pré	Auvernier/Nord (878-850) Lausanne/Vidy T.25, 1/2 Le Boiron T.1, 6, 26, 33	HaB3 ancien
930	Protogolasecca IIb	Morano Po T.24, T.5/95 AL		Lausanne/Vidy T.2-1985, St. 111 Le Landeron/Grand Marais (960, 956)	HaB2
980	Protogolasecca IIIa	Morano Po T.5/94, T.1/95, T.50 AL Pontey/Mont Tsailoun AO	Saint-Léonard/Sur-le-Grand-Pré Sion/Sous-le-Scex Visperterminen/villa Studer	Hauterive/Champréveyres c.03 (996-977) Cortailod/Est NE (1010-955) Lausanne/Vidy T.1-1985	HaB1 Classique
1030	Protogolasecca IIb	Morano Po T.1/94, T.10 AL		Greifensee/Böschen (1051- 1042) Hauterive/Champréveyres c.3 (1054-1037) Lausanne/Vidy T.3-1987	HaB1 ancien
1080	Protogolasecca IIa		Visperterminen-villa Studer	Vufflens-la-Ville/En Sancy T.3 Bavois/En Raillon	HaA2
1120	Protogolasecca I	Castello d'Annone AT	Visp/Grotte In Albion salle 1		HaA1
1200	Bronzo recente I-II	Canegrate MI Rovio	Sembrancher/Crettaz-Polet Sion/Sous-le-Scex Sion/Tourbillon Visp/Grotte In Albion salle 3		BzD
1400	Bronzo medio II-III	Viverone VC	Sion/Sous-le-Scex Zeneggen/Kastelschuggen		BzB-C
1800			Sion/Sous-le-Scex Sion/Petit-Chasseur		BzA

Figure 44 : Tableau présentant les systèmes chronologiques nord- et sud-alpins et quelques sites de référence (complété d'après DE MARINIS & GAMBARI 2005 et DAVID ELBIALI, *et al.*, à paraître).